



COOPERATIVE DES SAVOIRS

13 FEVRIER 2015



CYCLE :

L'ECONOMIE, C'EST NOUS !

Episode 5 : CROISSANCE & EMPLOI(S)

Bernard POIX-SESTER

A quoi sert l'économie ? Si l'on s'en tient à la définition la plus consensuelle, elle constitue une discipline scientifique qui a pour objet de fournir des orientations pour gérer des ressources relativement rares dans le but de satisfaire des besoins quasi illimités. Partant de là, l'économie est-elle autonome, imposant des contraintes universelles et permanentes ou est-elle au service d'individus, socialement organisés de façon à participer à la production, en percevoir un revenu et donc pouvoir procéder à des échanges ?

Ce cycle débute en creusant les implications de cette définition, ce qui imposera une approche ouverte à d'autres considérations, sociales avant tout, mais aussi historiques, sociologiques, écologiques, philosophiques... L'économie a provoqué tant de développements et de commentaires qu'il est impossible de prétendre tout explorer. Il s'agira donc d'un simple survol qui devrait plus en montrer la complexité qu'en disséquer les rouages. Cependant, ce cycle sur l'économie a pour ambition de fournir l'information citoyenne qui fait cruellement défaut alors que nous en sommes les principaux acteurs. Que ce soit en tant que citoyens, contribuables, consommateurs, producteurs, éléments de la nature... L'économie, c'est nous !

Note : ce document reprend les principaux points abordés durant les rencontres pour alléger la prise de notes des participants. Il ne constitue pas un "manuel", aussi des orientations de lectures sont données au fil du propos.

Contact : Coopérative des savoirs - 14 rue du Villars – BP 28 – 58140 LORMES - Tél. : 03 86 20 08 57 / 06 48 67 07 15 - Mail : coopdessavoirs@nivernaismorvan.net –

www.cooperativedessavoirs.org
www.facebook.com/coopdessavoirs

Contact : bpoixcoop@orange.fr

CROISSANCE & EMPLOI(S)

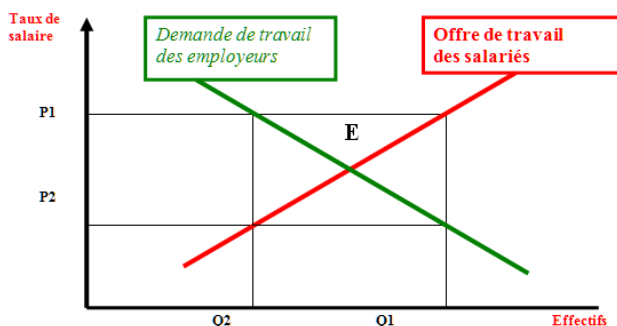
La production et sa croissance

Produire des biens et des services nécessite d'utiliser des facteurs de production : le travail et le capital technique et financier. Le capital financier investi dans la création d'entreprise (on parle alors d'investissement dans l'économie réelle) doit avoir un rendement au moins égal à son placement financier pour être attractif du point de vue courant des acteurs du secteur privé. Pour parvenir à un haut niveau de rendement dans l'entreprise, il faut agir simultanément sur chacun des facteurs de production pour en "tirer" un maximum. Ceci se traduit par des choix sélectifs : effectifs employés, qualifications requises, équipements, etc. La quantité de production par unité de facteur travail représente la productivité, par unité de capital technique elle représente le rendement ; l'ensemble des facteurs étant influencé par le progrès technique. Dans la pratique, il est cependant difficile de mesurer la part de production liée à chacun des facteurs (en particulier dans le secteur des services). Moduler l'utilisation de ces différents facteurs dépend de leur degré de flexibilité.

La croissance résultera surtout de l'utilisation la plus efficace possible des facteurs de production, avant leur augmentation.

L'utilisation du facteur "travail" et le niveau d'emploi

Pour que le processus de production aboutisse à l'emploi, il faut qu'il soit attractif (par rapport au placement financier), qu'il nécessite une quantité de travail, qu'il soit mis en œuvre "localement", le tout à un coût minimal. La formation du "prix" du travail, selon les théoriciens classiques résulte du fonctionnement d'un marché sur lequel le travail s'échange sous la forme d'une négociation du rapport : quantité (heure de travail) / prix (salaire horaire). Le travail est ainsi assimilé à une marchandise dont la valeur fluctue en fonction de l'offre et de la demande, telle que l'illustre le schéma suivant :



L'entente entre les deux parties fait l'objet d'un contrat de travail qui fixe les termes de l'accord conclu. Comme pour tous les marchés, plus les prix - les salaires - sont élevés, plus l'offre de travail est abondante, mais plus la demande est faible... D'où les politiques d'abaissement du coût du travail pour encourager la demande de travail, c'est à dire l'offre d'emploi. Ceux qui refusent de travailler aux conditions du marché (c'est à dire à un certain niveau de salaire, compte tenu des différents niveaux de qualification) sont donc des chômeurs volontaires...

L'employé « vend » sa force de travail : il « l'offre » ;
L'employeur l'achète un certain prix, il l'a « demande ».

Cette conception du chômeur volontaire qui se veut de portée générale est difficilement soutenable dans la situation actuelle de pénurie d'emploi. Elle est d'ailleurs démentie par la définition officielle. Selon l'INSEE : Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et **qui en recherche un**. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. La plus couramment utilisée est celle du Bureau international du travail (BIT) adoptée en 1982 qui permet d'effectuer des comparaisons internationales. Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- **avoir cherché activement un emploi** dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : le BIT étant une assemblée d'envergure quasi-mondiale et tripartite (comportant des représentants des gouvernements, des employeurs et des salariés), ses dispositifs, comme par exemple la Charte des droits des travailleurs, devraient s'imposer à une grande échelle.

On distingue 4 formes de chômage différentes :

- le chômage conjoncturel : c'est un chômage temporaire lié à une baisse ponctuelle de l'activité économique.
- le chômage structurel : c'est la conséquence durable des mutations de l'économie due principalement aux changements technologiques et provoquant une inadéquation avec les qualifications demandées.
- le chômage frictionnel : c'est le temps que va mettre une personne pour retrouver un nouvel emploi (période intermédiaire entre deux emplois).
- le chômage technologique : c'est le chômage généré par une plus grande utilisation du capital technique dans le processus productif (robotisation dans l'industrie automobile).

Des formes d'emplois de plus en plus précaires

A côté des Contrats à Durée Indéterminée (CDI) qui restent majoritaires se sont développées de très nombreuses modalités plus "flexibles" et surtout plus précaires, appelées nouvelles formes d'emploi et de travail ou formes d'emploi et de travail atypiques ou encore formes particulières d'emplois. Ces différentes appellations regroupent les modalités d'emploi autres que les CDI. Ces formes d'emploi dérogent à la traditionnelle relation salarié-employeur. Parmi elles : le portage salarial, l'auto-entrepreneuriat, le prêt de personnel, la sous-traitance, le télétravail, le travail à temps partiel, le multi-salariat...

La croissance, le PIB et l'emploi au plan national

A l'échelle d'un pays, la croissance, c'est le taux d'augmentation de la production **nationale** mesurée d'un trimestre ou d'une année à l'autre.

***Rappel** : La mesure du PIB "définitif" n'est connue qu'avec un décalage de 3 ans et comporte une marge d'erreur. Il comporte aussi quelques lacunes (dont l'évaluation précise de l'économie "informelle").*

En valeur, le PIB se mesure en valeur "euros courants" et en "euros constants", c'est à dire en éliminant l'effet hausse des prix.

***Exemple** : si le PIB passe de 100 € à 110 € l'année suivante ; l'augmentation réelle est de 10% si l'inflation est nulle et la croissance est de 0% si les prix ont augmentés de 10 %.*

Le niveau atteint par le PIB à un moment correspond à l'utilisation plus ou moins pleine des capacités de production (capital technique - machines - et capital humain). Le taux d'utilisation du capital technique dépend des carnets de commande (sauf constitution de stocks) et influe sur le niveau de l'emploi (quantité de travail utilisée pour réaliser la production). Cette influence dépend du degré de flexibilité des embauches.

Un accroissement des perspectives de vente (les "débouchés") peut donc conduire à un accroissement du taux d'utilisation des capacités de production, avec ou sans embauches, localisé (ou pas) en tout ou partie sur le territoire national. L'effet "mécanique" sur l'emploi est d'autant plus dilué que l'augmentation de l'activité peut simplement aboutir à proposer des heures supplémentaires à la main d'œuvre déjà en place...

L'évolution du progrès technique (dont il demeure difficile dans sa mesure d'en isoler l'influence sur le niveau du PIB) joue en principe un rôle "favorable" à l'activité économique voire à sa croissance mais peut jouer davantage sur la structure des emplois (qualification) que sur sa quantité.

La croissance : Pour qui ? Pourquoi?

Force est de constater que les "fruits" de la croissance, c'est à dire d'un surcroît d'activité, peuvent soit être consacrés à l'épanouissement général soit à l'accumulation de quelques-uns.

Le PIB correspond à la richesse créée, donc aux revenus distribués. L'augmentation du PIB induit celle des revenus (directs ou de remplacement). Un surcroît de croissance sert donc soit à augmenter la richesse de tout ou partie de la population, soit inclure la partie inemployée de la population active "à la recherche d'un emploi".

Dans un pays "en développement", la croissance peut donc correspondre à un degré plus élevé de satisfaction des besoins (dont les plus fondamentaux) si les résultats sont correctement dirigés vers le plus grand nombre.

Dans tous les cas, il s'agit de définir à quoi sert l'économie !

Activité ou croissance ?

Attendre la croissance aussi fébrilement que la jeune épouse de Barbe bleue attend de sa sœur Anne l'annonce de l'arrivée des secours, c'est toujours évoquer l'augmentation du gâteau sans jamais parler de sa taille actuelle. Raisonons en niveaux non en accroissements.

Pour la France, le PIB "définitif" pour 2012 s'élève à 222 milliards d'euros, soit 30 069 euros **par habitant** (ce qui correspondrait à un revenu mensuel de 2500 euros).

Faut-il constamment augmenter la taille du gâteau sans évoquer sa répartition ? De nombreuses questions se posent alors sur le niveau d'emploi auquel il correspond ainsi que sur la hiérarchie des rémunérations et son évolution. Comment expliquer la persistance d'un niveau élevé de chômage et comment y remédier ?

Les différents "traitements" du chômage selon les économistes :

- Agir directement sur le niveau de l'activité par des "plans de relance" initiés par les pouvoirs publics sur des investissements à l'abri de la concurrence mondiale (par exemple, lancer un programme de création, rénovation, mise aux normes écologiques de l'habitat social, préoccupation centrale des Français selon l'INSEE ; faire face au "Papy-boom" par les investissements appropriés voire des créations d'emplois : "géronto-croissance" ; investir dans les pôles de développement, etc.). A condition de veiller à un retour sur investissements publics... vers le public ! Le surcroît de dépenses devrait se couvrir par un supplément de rentrées fiscales induit par l'accroissement d'activité.
- Agir sur la demande de travail des entreprises notamment en abaissant les contributions sociales des entreprises. L'ingérence dans la gestion des entreprises privées étant pour le moins "difficile", l'exigence de contreparties en terme d'emplois demeure complexe et rend incertaine la destination finale des facilités de trésorerie octroyées. Augmenter l'emploi, c'est augmenter les revenus distribués, c'est donc aussi relancer le pouvoir d'achat. La France dispose désormais d'un éventail très large d'incitation à l'embauche. **Ces allègements associés à des actions fortes de déréglementation des marchés du travail n'ont pas donné de résultats significatifs dans la résorption du chômage malgré leur ancienneté, ce qui laisse un doute sur leur pleine efficacité.** De plus, on peut supposer un certain étiolement des possibilités nouvelles. C'est pourquoi, il a été posé par certains économistes de **rendre les mesures d'aide à l'embauche (en particulier les allègements de charges) conditionnelles à la création d'emploi net.** C'est à dire le maintien de l'emploi existant et la création d'emplois nouveaux pour éviter les effets d'aubaine. Le volume des aides pour les premiers emplois pourrait être plus élevé de façon à aider l'embauche dans les TPE et la PME.
- Agir sur le pouvoir d'achat, notamment des plus démunis, notamment en augmentant les prestations en nature : emplois d'aides à la personne ; extension de la gratuité d'accès aux services, en particulier publics et modulations tarifaires : reprendre le principe de péréquation). L'accès à un socle de services publics gratuits ou à faible coût renoue avec les idées de pacte républicain et sert de base à l'idée de revenu citoyen. Il en constitue au moins une partie, n'exclue aucun citoyen, ne dissuade pas de travailler selon ses capacités... Les allègements fiscaux, s'ils provoquent une hausse de pouvoir d'achat des contribuables a aussi pour effet de diminuer les recettes publiques et donc celle des services publics. Par ailleurs, quand bien même une partie du supplément de revenu favoriserait les importations de produits "étrangers", la revalorisation des minima sociaux est un levier immédiat de stimulation de la demande.

Qu'est-ce qui peut justifier la croissance ?

1. L'évolution démographique : évolution naturelle de la demande

Population mondiale

La population mondiale a connu un rythme d'accroissement relativement modéré du fait des épidémies et des guerres jusqu'au milieu du XXème siècle pour connaître désormais une forte accélération. Compte tenu de certaines pandémies, l'hypothèse retenue pour l'estimation moyenne de la population mondiale en 2050 est de 8,5 milliards. Ceci n'implique pas seulement de revoir le niveau de la croissance mais aussi nos modes de consommation. L'épuisement progressif des ressources devraient nous inciter, à court terme à limiter les gâchis. La question des flux migratoires s'accroîtra vraisemblablement : il serait crucial d'accroître la substitution du commerce équitable au libre-échange...

Année	Population	Année	Population
-100 000	0,5 million	1930	2,07 milliards
-10 000	1 à 10 millions	1940	2,3 milliards
-6 500	5 à 10 millions	1950	2,519 milliards
-5 000	5 à 20 millions	1955	2,757 milliards
400	190 à 206 millions	1960	3,023 milliards
1000	254 à 345 millions	1965	3,337 milliards
1250	400 à 416 millions	1970	3,696 milliards
1500	425 à 540 millions	1975	4,073 milliards
1700	600 à 679 millions	1980	4,442 milliards
1750	629 à 691 millions	1985	4,843 milliards
1800	0,813 à 1,125 milliard	1990	5,279 milliards
1850	1,128 à 1,402 milliard	1995	5,692 milliards
1900	1,550 à 1,762 milliard	2000	6,085 milliards
1910	1,750 milliard	2005	6,5 milliards
1920	1,860 milliard	2010	6,842 milliards

Composantes de la croissance démographique, en France en milliers						
Année	Population au 1er janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement*
2001	60941	803,2	541,0	+ 262,2	+ 87	+ 94
2002	61385	792,7	545,2	+ 247,5	+ 97	+ 94
2003	61824	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102	+ 94
2004	62251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105	+ 94
2005	62731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 95
2006	63186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	0
2007	63601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	0
2008	63962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 75 (p)	0
2009	64323 (p)	824,6	548,5	+ 276,1	+ 70 (p)	0
2010	64669 (p)	828,0 (p)	545,0 (p)	+ 283,0 (p)	+ 75 (p)	0
2011	65027					

(p) résultats provisoires à fin 2010.

* Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Source : ONU

2. La compétitivité impose un cycle permanent de "remise à niveau"

La compétitivité concerne en premier lieu l'entreprise et est au cœur de la logique de marché et de « l'accumulation capitaliste », nécessaire pour rémunérer les propriétaires mais aussi pour renouveler les cycles de production (dont les emplois et les salaires). L'entreprise tente de maximiser son profit, gage de bénéfices distribués maximum dans des conditions de production les meilleures possibles, c'est-à-dire au moindre coût.

Deux postulats idéologiques justifient l'importance qu'on lui donne :

- **La question de la compétitivité (en dehors de sa mesure) est liée aux impératifs de la concurrence.** La recherche de compétitivité des entreprises est étroitement liée à la logique de marché qui élimine les « offreurs » les moins performants, soit du fait d'un prix à la production trop élevé ou de qualité insuffisante. Les biens et services publics dans cette optique, dans la mesure où un secteur privé existe en parallèle, sont aussi concernés. Dans ce cas le retrait du marché se justifie : soit par les choix collectifs exprimés par les élus politiques ; soit par des choix idéologiques (les orientations néolibérales fixe le marché comme règle générale, l'économie publique est l'exception car jugée en général moins efficace du fait qu'elle ne subit pas la sanction du marché (l'Union européenne est sur cette base) ;
- **La conquête de parts de marché :** autrement dit éliminer les concurrents en étant « mieux et moins cher » (ou le faire croire), la concurrence s'autodétruit, c'est pourquoi des régulations sont théoriquement en place. Il devient plus compliqué d'obtenir à la fois les prix les moins élevés (compétitivité-prix) compatibles avec les dépenses que ce prix doit couvrir : les salaires, la protection sociale, les impôts... et un haut niveau de bien être collectif.

La compétitivité d'un pays ou d'un territoire serait donc caractérisée par l'offre des meilleures conditions institutionnelles (éventuellement en allant jusqu'à les inscrire dans les constitutions) garantissant l'implantation durable des entreprises les plus performantes. Ce tissu d'entreprises constitue lui-même un facteur d'attractivité pour le développement de réseaux (ce qui tendrait à montrer que la création "volontariste" de pôle est vouée à l'échec sans la réunion de tous les autres facteurs). Néanmoins, cela tend à vouloir créer une communauté d'intérêt entre la société et les entreprises. Cela se manifeste notamment, à côté du dispositif institutionnel, par l'usage de la recherche publique, la promotion du « made in France », etc.

Deux questions se posent alors :

- Comment rendre permanente une telle situation obtenue au détriment des autres pays ?

- Comment faire accepter la contribution collective imposée pour créer cette situation s'il n'y a ni retour public par les services publics et la protection sociale, ni retour privé par l'emploi et les salaires ?

L'acquisition d'un processus exclusif (innovation) est déterminante mais temporaire et hasardeuse : les placements purement financiers deviennent plus rentables et moins risqués que les créations d'entreprise. Par contre l'entreprise devenue « actif financier » traite les salariés comme des frais généraux, en dehors d'une élite hautement rémunérée pour la sédentariser. La concurrence doit aussi s'appliquer aux salariés pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix, ce qui est incompatible avec la fixation de minima et évidemment d'indexation quelle qu'elle soit. Incompatible aussi avec un niveau élevé de prélèvements obligatoires : les contraintes imposées par la logique privée de marché bride les choix de société.

On notera que même si ces conditions étaient totalement réunies, on obtiendrait une situation économique telle qu'il ne faudrait plus rien bouger sous peine de compromettre tout l'ensemble (optimum). Les économistes classiques prévoient ainsi un état stationnaire (croissance zéro) ce qui provoque la disparition des profits. **Il n'y aurait donc pas d'autres choix que ceux de la croissance et des déséquilibres** (ou des équilibres provisoires sous forme de compromis sociaux). Le principal déséquilibre se manifeste par le creusement des inégalités et des tensions sociales ; mais l'Histoire montre que la recherche d'un nouveau compromis social pour le partage des richesses est souvent violent.

Environnement et développement soutenable : redéployer l'activité

La mise en œuvre d'un développement soutenable, d'après sa définition, consiste à revoir les activités économiques en tenant compte simultanément des trois dimensions : économique, sociale et environnementale de telle manière qu'elles puissent être, sans altération, transmises aux générations futures. Ceci impose notamment de gérer de manière responsable les ressources naturelles.

Cette définition n'est-elle pas tout un programme ? Si la logique "soutenable" prend le pas sur la logique financière.

RENDEZ-VOUS le 20 mars 2015 19H

L'économie financière :

Pourquoi tant de crises? Comprendre « pas à pas » la crise que nous traversons.

En sortant je maîtrise les mécanismes, le contexte historique, sa relativité (la crise ne touche pas de manière uniforme) et juge des « remèdes » qui sont proposés de manière plus ouverte.

BICHES

Quelques pistes utiles pour la recherche d'emploi

**Alternatives
Economiques**

Entrer dans la vie active
Hors-série poche n°71, janvier 2015

L'insertion des jeunes dans la vie active, niveau d'études par niveau d'études et spécialité par spécialité ; les métiers vers lesquels ils se sont dirigés ; leurs secteurs d'insertion et les débouchés des différentes formations. Alternatives Economiques propose, en partenariat avec l'Onisep et avec le soutien d'Agefa FME, ce numéro consacré aux conditions d'entrée des jeunes dans la vie active.

Fondé sur les données de l'enquête Génération 2010 réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), ce hors-série poche fournit aux acteurs de l'orientation, aux enseignants, aux parents et aux jeunes en formation un outil utile et facile à manier.

Disponible chez votre marchand de journaux et sur commande.



**L'info nationale et régionale
sur les formations et les métiers**